UNIVERSITÉ LAVAL
Faculté d'aménagement,
d'architecture, d'art et de design
École d'art

L'École d'art de l'Université Laval propose deux formations destinées aux artistes et travailleurs culturels en arts visuels, en arts médiatiques et en métiers d'art.

Les principaux contrats
Date : vendredi 15 mars 2019
Durée : 6 heures (de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30)
Lieu : local 4351 de l'École d'art, Édifice La Fabrique, 295, boulevard Charest-Est, Québec.
Coût : 35$

> **Descriptif** : Après avoir exposé les principes du droit d'auteur et de la Loi sur le statut de l'artiste s'appliquant aux contrats, cette formation étudiera en détail les contrats d'exposition, de reproduction, de diffusion sur internet, de commande et de vente. La formation touchera autant les arts visuels que les arts médiatiques et les métiers d'art.
> **Formateur** : Georges Azzaria est le directeur de l'École d'art de l'Université Laval et il a auparavant été professeur à la Faculté de droit de cette université. Il a notamment enseigné le droit d'auteur et publié des textes portant sur les rapports entre l'art et le droit d'auteur, le statut socio-économique des artistes, les technologies numériques ainsi que la méthodologie juridique. Il a rédigé, en collaboration avec Normand Tamaro, l'ouvrage *Le droit et les contrats en arts visuels au Québec*.

Des idées à la réalité : matériaux et méthodes pour la pérennité de l'art public
Date : vendredi 5 avril 2019
Durée : 6 heures (de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30)
Lieu : local 4351 de l'École d'art, Édifice La Fabrique, 295, boulevard Charest-Est, Québec.
Coût : 75$

> **Descriptif** : Cette formation portera sur les connaissances de base relatives à la conception et à la conservation à long terme des œuvres d'art public. Elle présentera des principes directeurs dont il faut tenir compte lors de la création d'œuvres d'art public, par exemple les endroits où trouver de l'information technique pertinente et l'importance de la qualité de l'exécution lors de la production de l'œuvre. Une attention particulière sera accordée aux matériaux généralement utilisés dans l'art public comme les métaux (acier, aluminium et bronze) et leurs produits de finition (cire, peinture, anodisation, antigraffiti), le béton, les plastiques et les polymères, le bois, les peintures murales ainsi que les composantes mécaniques, électriques et électroniques. La formation comprendra du matériel d'appui et une période de questions. La formation amènera le participant à identifier les problématiques de conception et d'entretien les plus courantes et à faire un choix plus éclairé des matériaux utilisés pour la réalisation d'œuvres d'art public, en tenant compte de l'environnement dans lequel elles sont installées.
> **Formateurs** : Restaurateurs professionnels du Centre de conservation du Québec (CCQ) avec plus de dix ans d'expérience en conservation et en restauration d'art public. Le CCQ est une institution publique relevant du ministère de la Culture et des Communications du Québec. Il a pour mission de contribuer à la conservation et à la restauration du patrimoine du Québec, c'est-à-dire les objets, les œuvres d'art, le mobilier, l'art public, etc. Il vise ainsi à assurer une meilleure accessibilité et une valorisation de l'héritage culturel québécois. Pour plus d'information sur le CCQ, sa mission et ses réalisations : http://www.ccq.gouv.qc.ca.

***

L'inscription à l'une ou l'autre de ces formations se fait par les liens suivants : Les principaux contrats et Des idées à la réalité : matériaux et méthodes pour la pérennité de l'art public
Veuillez noter que la Ville de Québec peut financer le coût d'inscription des artistes à ces formations. Pour information :
https://www.ville.quebec.qc.ca/citoyens/art-culture/programmes-subventions/coup-de-pouce/

Pour obtenir des renseignements sur ces formations, écrivez à direction@art.ulaval.ca

Édifice de La Fabrique
295, boulevard Charest-Est
Local 090
Québec (Québec) G1K 3G8

(418) 656-7631

accueil@art.ulaval.ca
www.art.ulaval.ca